



CHSCT CENTRAL

LA VILLE SE MOQUE DE LA SANTE DE SES AGENTS !

Le CHSCT de la Ville s'est réuni ce jeudi 30 novembre 2017. Le « Comité Hygiène et Sécurité et des Conditions de travail » rassemble des représentants du personnel. Il est présidé par un élu politique. Il travaille toutes les questions de santé au travail.

Présidé pour la 1ère fois par Mr Christophe Girard, celui-ci a annoncé aux syndicats que le comité n'aurait lieu que sur la demi-journée à cause de... ses contraintes d'agenda. **Tant pis pour nombre de points à l'ordre du jour...**

Mr Girard n'avait pas daigné non plus ajouter à l'ordre du jour des points demandés par la CGT et d'autres syndicats : la situation de centaines d'agents en contrat aidé et... licenciés comme celle des agents des services où ils travaillaient, ou l'inquiétude d'agents de services concernés par la future métropolisation. Points reportés en janvier...

Nouveauté aussi, Catherine Valadier de la CGT a été élue secrétaire du CHSCT à l'unanimité des syndicats présents. La bataille pour la santé des agents peut donc...continuer.

Paris 2018 : les jeux olympiques de la casse sociale !

La réduction du budget des œuvres sociales ou les reculs concernant le temps de travail des agents sont inacceptables. La ville veut nous faire remplir nos missions avec moins de personnel et en conséquence allonger le temps de travail ou, à défaut, intensifier le travail lui-même.... En l'absence de création de postes nécessaires, remplir ses missions en moins de temps, ce sera la conséquence probable de la fin ou de la limitation des jours de récupération des heures supplémentaires.

Les mesures d'économie ne concernent pas tout le monde...

Le séjour de la délégation parisienne pour les JO au Pérou a coûté 1,5 million d'euros en deux jours, une note de 4687 euros par personne.

Le changement de prestataire pour le vélib nécessite d'envoyer à la casse, au nom de l'écologie urbaine, 20 000 vélos et de reconstruire 40 000 points d'accroche...

Sur proposition de la CGT, le CHSCT a voté une demande de suspension des nouvelles dispositions concernant les jours de récupération.

Risques psycho-sociaux, les CHSCT mis de côté !

La CGT tire un bilan négatif du travail de diagnostic et de construction de plans d'actions dans les directions. Souvent confiés à des prestataires privés, ces travaux n'ont pas pris en compte la parole des agents et les situations de travail réel.

La ville a décidé de faire appel à... un prestataire extérieur pour poursuivre ce travail mais aussi accompagner des « réorganisations » et intervenir sur des « situations troublées ».

Ce choix met de côté les CHSCT, les professionnels de la prévention, les agents eux-mêmes.

D'autant que les réorganisations permanentes servent de plus en plus à masquer les sous-effectifs, à contribuer aux redéploiements, à fragiliser les équipes et à les soumettre à des charges de travail toujours plus importantes.

La CGT demande pour tous les agents, une journée annuelle consacrée à la santé au travail et à l'amélioration des conditions de travail, une journée pour informer chacun-e d'entre nous de ses droits en tant qu'agent mais aussi des devoirs de notre employeur. Le CHSCT est d'accord.

Une journée, **c'est pas le Pérou !**

Agents en reconversion pour cause d'inaptitude, on est loin du compte !

Pour la CGT, la Ville est très loin de respecter son obligation de reconversion des agents inaptes. Les postes proposés doivent se diversifier et être adaptés, la venue des agents doit être anticipée (équipements, formation, temps...), les aménagements de postes respectés ! La toute nouvelle « **Agence de soutien** » qui met des agents à disposition des directions pour des missions courtes **ne doit pas devenir une agence d'intérim interne à la Ville !**

La CGT a obtenu qu'une garantie indemnitaire favorisant la reconversion puisqu'il n'y aura plus de perte de la totalité des primes de l'ancien poste pour les agents affectés sur un nouveau poste, **une partie sera conservée.**

La prévention du harcèlement sexiste et sexuel au travail, le risque chimique, l'entretien des ventilations, ou le problème de l'élimination de nuisibles dans nos services n'ont pas été traités pour cause de...contraintes d'agenda de Christophe Girard.

Celui-ci n'a pas non plus souhaité mettre à l'ordre du jour les contrats aidés et la métropolisation. Nous évoquons ici quelques points.

Prévention du Harcèlement sexiste/sexuel au travail, tout reste à faire....

Le point a été reporté ! C'est inadmissible alors que l'actualité montre l'urgence d'avancer de manière concrète pour que la honte change de camp.

Et que la loi oblige l'employeur à « prendre toutes dispositions nécessaires en vue de prévenir les « faits » de harcèlement sexuel, d'y mettre un terme et de les sanctionner ».

La Communication de la Ville ne suffit pas. La CGT demande un vrai plan de prévention et de lutte ! Cette dimension doit immédiatement être ajoutée aux formations des acteurs de prévention. **Le CHSCT doit être indiqué dans comme outil de prévention et interlocuteur des agent.es victimes ou témoins.** L'enjeu est d'informer les agents des outils existants (droit de retrait et d'alerte, appel au CHSCT...) pour se protéger, sanctionner les agresseurs et pour que puisse exister un travail de prévention dans l'environnement du travail où se sont produites de telles violences (enquête du CHSCT...).

Traitement des nuisibles, ça donne le cafard...

Avec la métropolisation, **on ne connaît pas l'avenir du DFAS**, service départemental chargé de élimination des nuisibles. Le DFAS est totalement sous dimensionné. **En 15 ans, ce service (ex SMASH) est passé de 90 à une 50aine d'agents.** Ses missions ont été restreintes aux crèches et aux rongeurs dans les parcs (des rats dans les parcs, ça fait tâche pour les JO). Les autres ont tout simplement été abandonnées. Des agents qui demandent l'élimination de cafards dans leur lieu de travail n'ont plus aucune réponse !

La CGT demande la création immédiate de 20 postes et à terme de 30 postes supplémentaires pour accompagner le retour en régie de missions essentielles pour la santé des agents.

Contrats aidés licenciés, que fait la Ville ? Rien...

La CGT s'inquiète de signaux d'alerte concernant la santé des collègues en CUI (et de l'impact de leur départ dans les services). Elle exige que des mesures soient prises. C'est une obligation de l'employeur de s'assurer de leur santé et vite ! La ville n'a rien envisagé pour ces agents, comme dans l'urgence, leur confier des missions sur la base de contrats différents (vacataires, contractuels...) avec formations à la clé. **Sans parler d'un indispensable plan de titularisation. A l'avenir, l'employeur doit anticiper ce type de situation pour tous les précaires de la Ville.** Refus de l'élu d'aborder ce point à ce CHSCT.

Grand Paris, un petit point d'info ? Non plus...

La création du Grand Paris, la fin programmée du département de Paris inquiète les agents de différents services concernés (préfecture, architecture...). **Cette réorganisation territoriale pourrait être le prétexte à des suppressions de postes, à la fin de missions qui seraient confiées au privé, etc.** Refus de l'élu d'aborder ce point à ce CHSCT.